



# Secteur périscolaire

Rentrée 2015/2016

# Sommaire

- Projet Educatif
- Quelques éléments de bilan
- Présentation des orientations pour 2015/2016



# Projet éducatif



# Projet éducatif



## Définition du projet éducatif communal

*En vertu du Décret n° 2006-923 du 26 juillet 2006 relatif à la protection des mineurs accueillis hors du domicile parental et modifiant le code de l'action sociale et des familles, tout organisateur d'un accueil collectif de mineurs (ACM) est dans l'obligation de fournir un projet éducatif.*

*Le projet éducatif traduit l'engagement de la municipalité, ses priorités, ses principes. Il définit le sens de ses actions, il fixe des orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. Il s'agit le plus souvent d'un projet pluriannuel qui vise à favoriser la continuité de l'action.*

*Le projet éducatif est décliné en projets pédagogiques qui varient en fonction des publics touchés (petite enfance, enfance, jeunesse, jeunes adultes).*

*Le projet éducatif représente l'esprit général qui doit animer l'ensemble des actions*

# Projet éducatif

- **Diagnostic Initial**
- **Objectifs éducatifs**
- **Programme d' actions**



# Projet éducatif



## Diagnostic Initial

- Périmètre

(écoles, horaires, articulation des services ...)

- Structures existantes

(Projet éducatif intercommunal, contrat enfance jeunesse, projet éducatif de territoire...)

- Durée du projet

# Projet éducatif



## Objectifs éducatifs

Valeurs sur lesquelles reposent les activités éducatives

- **La liberté** de penser, d'agir, de s'exprimer dans le respect des règles collectives
- **L'égalité** des droits et devoirs de chacun, des chances par l'éducation
- **La fraternité** fondée sur la conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité, le sens de la responsabilité et la nécessaire solidarité envers les autres.

A ces valeurs s'ajoute celle de **la laïcité** qui doit être le cadre de toute action publique, respectant les différences d'opinions, d'idées, et d'expression des individus dans une société.

# Projet éducatif



## Objectifs éducatifs

### Les intentions éducatives

- Sensibiliser les enfants et les jeunes au **respect de soi et des autres**
- Favoriser la mixité sous toutes ses formes (sociale, culturelle, ...) et la **tolérance**
- Faciliter la rencontre, les échanges, **la socialisation** des enfants et des jeunes et tout particulièrement s'ils sont nouveaux arrivants
- Sensibiliser les enfants et les jeunes à leur environnement : culturel, naturel afin qu'ils puissent mieux le connaître, l'apprécier, le préserver
- Favoriser la prise d'**initiatives et de responsabilités** des enfants et des jeunes pour qu'ils exercent leur **autonomie et leur citoyenneté**
- Encourager l'implication des enfants et des jeunes dans la vie locale et associative, développer l'apprentissage à la citoyenneté
- Développer les actions d'**entraide, les échanges inter- générationnels** et les partages de savoirs
- Impliquer les familles dans les différents projets en instaurant un dialogue permanent et une information régulière en lien avec les structures éducatives.



# Projet éducatif

## Programme d' actions

### Pour chaque service

(accueil périscolaire, TAP, restauration )

- Objectifs à atteindre
- Les moyens humains
- Les locaux



# Éléments de bilan



# Contexte et objectifs 2014

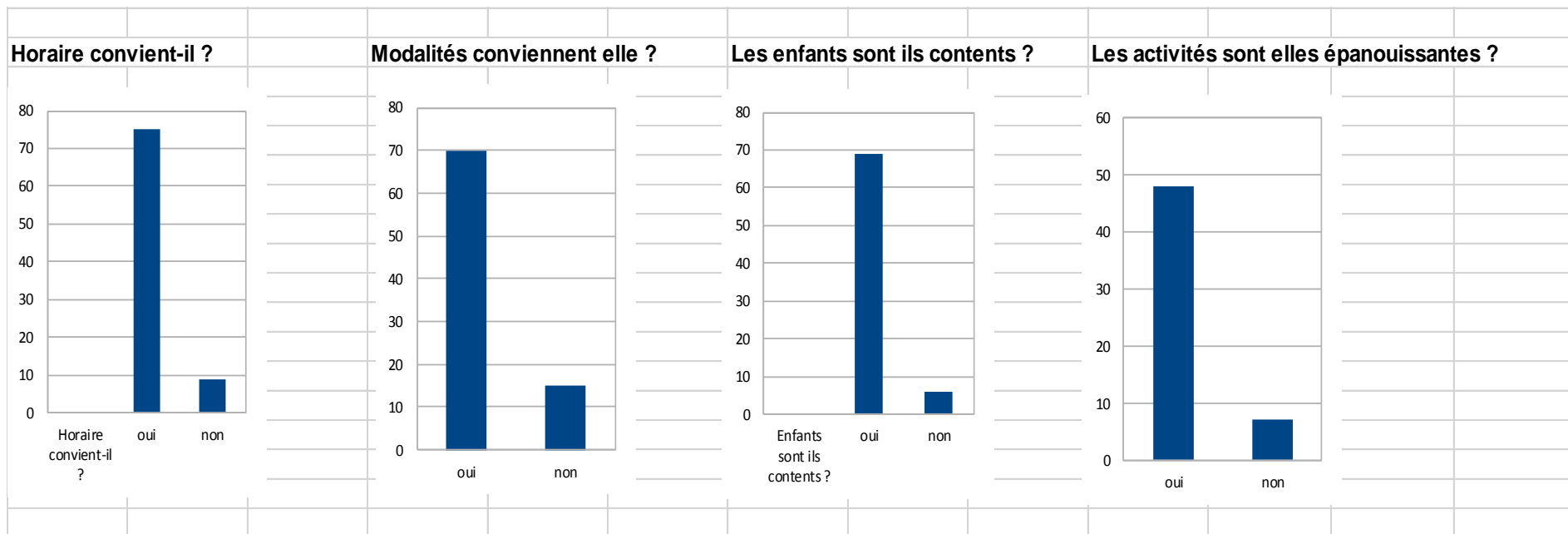
- Nouveaux rythmes scolaires : le 2 septembre, les écoles publiques devaient avoir adopté la semaine des 4,5 jours d'écoles. Les écoles privées volontaires pouvaient également les appliquer.
- Tout accueil de loisirs sans hébergement (périscolaire, mercredi vacances) déclaré auprès du Ministère Jeunesse et Sport doit respecter la réglementation en vigueur en terme d'encadrement, de locaux et de qualification
- L'objectif était pour la commune de Saint-Florent-le-Vieil de mettre en place ces nouveaux rythmes scolaires avec les enseignants sur les 3 écoles et de faire fonctionner les accueils périscolaires en respectant la réglementation. Le but étant que les enfants se sentent en sécurité, à l'aise sur les différents temps de leur journée, respectant leur rythme.



# Des objectifs globalement atteints



- Démarrage de la réorganisation des accueils périscolaires avec un renforcement des équipes et la présence d'une directrice.
- Un retour globalement positif des familles sur l'offre d'animation proposée
- La mise en place des nouveaux rythmes scolaires avec au bout du compte très peu d'incidents, et une prise en charge des enfants satisfaisante.



# Des pistes d'amélioration et donc de nouveaux objectifs



- Mieux organiser la présence des animateurs sur les temps périscolaires
- Redynamiser le temps du mercredi après-midi
- Retravailler l'organisation et le fonctionnement de la restauration pour plus de sérénité
- Adapter l'offre d'animation, pour les TAP, et avoir des règles de fonctionnement en collectivité plus claires pour les enfants
- Améliorer la coordination des activités périscolaires (accueils, restauration...)
- Aider les animateurs à développer une offre d'activités attractives
- Fixer des « règles du jeu » pour mieux gérer les effectifs et mieux anticiper l'organisation et l'offre de service



Orientations 2015/2016



# Mettre en place les moyens de répondre aux objectifs

## Mieux organiser la présence des animateurs sur les temps périscolaires

- Règlement plus strict pour l'absence ou la présence des enfants durant l'accueil afin de mieux gérer les effectifs
- Pas de temps sur les accueils périscolaires pour les ATSEM qui pourront cependant intervenir en cas de dépassement des effectifs.
- Intervention ponctuelle des agents chargés du ménage en cas de sureffectif
- Intégration de la surveillance de car dans le temps périscolaire pour l'école de l'Orange Bleue

# Mettre en place les moyens de répondre aux objectifs



## Redynamiser le temps du mercredi après-midi

- Développement d'un projet d'animation, basé sur le projet éducatif,
- Renforcement de l'offre de jeux et de matériel (budget 2016)



# Mettre en place les moyens de répondre aux objectifs



## Retravailler l'organisation et le fonctionnement de la restauration à l' Orange Bleue pour plus de sérénité

- Réflexion sur une réorganisation du repas : service à table pour les petits, self en deux services pour les grands...

# Mettre en place les moyens de répondre aux objectifs



## **Adapter l'offre d'animation, pour les TAP, et avoir des règles de fonctionnement en collectivité plus claires pour les enfants**

- Maintien de l'organisation actuelle, avec juste une inversion des jours entre l'Orange Bleue et Saint-Charles
- Intégrer plus de temps « multi activités »
- Eviter les groupes classes, afin de créer de nouvelles dynamiques
- Limiter le nombre d'enfants par groupe et placer les enfants arrivant en cours d'année, en multi activités.
- Intégrer les TAP dans le règlement intérieur et mettre en place un dispositif d'alerte en cas de comportement difficile de l'enfant.

# Mettre en place les moyens de répondre aux objectifs



## Améliorer la coordination des activités périscolaires

### Aider les animateurs à développer une offre d'activités attractive

- Projet de mise en place d'un temps de coordination distinct des temps d'animation pour favoriser l'accompagnement des agents sur les accueils périscolaires, les TAP et la restauration/temps scolaire.

(obligation en cas de déclaration multi sites)

- Identifier pour chaque accueil périscolaire, pour les TAP, pour les ATSEM et pour la restauration un référent en précisant leur rôle.
- Assurer une veille quant aux besoins de matériels, de mobilier...

# Mettre en place les moyens de répondre aux objectifs



## Fixer des « règles du jeu » pour mieux gérer les effectifs et mieux anticiper l'organisation et l'offre de service

- Nouveau dossier d'inscription envoyé aux familles en juin
- Nouveau règlement intérieur
- Présentation aux familles, de l'organisation des services, les 22 et 24 juin